



CASINO CAFETERIA
S'engager pour chacun,
agir pour tous.



Serge Nardelli
Délégué Syndical Central
sergenardelli@gmail.com

PLATEFORME PROPOSITIONS REVENDICATIVES NAO 2015 / 1ere Réunion du 19 mars 2015

SALAIRES :

- 1° AUMGENTATION GENERALE de 1,50% au 1^{ER} AVRIL 2015
- 2° Mise en place d'une propre Grille de Salaires d'Entreprise avec concordance de nos Classifications
- 3° Intégration dans le Salaire de Base de la Prime NAO 02/2005 (compensation suppression pause)
- 4° Mise en place d'un dispositif par un budget financier salarial pour octroyer des augmentations individuelles pour les Employé(e)s et Ouvriers Professionnels.

Mesures Sociales :

- 5° Participation supplémentaire de l'Entreprise de la Subvention des Œuvres Sociales sur les Comités d'Etablissements et Comités Sociaux d'Etablissements + de 0,10 % sur la masse salariale.
- 6° Revalorisation du forfait Repas à 12 € pour intégrer une boisson pour les salarié(e)s dans l'esprit du décret du Code et de la CCN.
- 7° Mise en place d'une prise en charge d'une subrogation sur la carence pour l'Arrêt de travail en Maladie
- 8° 1 jour de Congé rémunéré supplémentaire à partir de 20 d'ancienneté
- 9° Mise en place d'un Outil ou dispositif clair sur l'Accord de Groupe sur l'indemnité de transport

Conditions de Travail :

- 10° Limitation à 3 fermetures pour les Temps Partiels (sauf accord écrit du salarié(e))
- 11° Limitation à 3 coupures maxi dans la semaine pour les Temps Partiels
- 12° Planification pour tous de temps de travail effectif d'au moins 4h dans une journée
- 13° Mise en place progressive d'1 WEEK-END sur 2 par roulement